

acheminer des biens et des services vers la communauté noire, et elles sont concentrées dans la vente au détail. Elles ne représentent qu'une infime proportion de l'économie totale, soit 1 p. 100 environ. De plus en plus, même dans les secteurs où les Noirs réussissent (les taxis, par exemple), les entreprises appartiennent à des investisseurs blancs, qui les contrôlent, puisque les Noirs peuvent difficilement se procurer des capitaux. La gestion de l'économie demeure fermement entre les mains des Blancs, et les organisations professionnelles noires ne se font plus d'illusions en ce qui concerne les programmes de «promotion des Noirs» mis en place par les grandes sociétés.

L'argument de la croissance est plausible, car le pouvoir politique que les Noirs recherchent découlera en partie d'un plus grand pouvoir économique. Cependant, ce genre d'argument ne tient pas compte de la position actuelle des Noirs en Afrique du Sud. En effet, même dans le scénario le plus optimiste de M. Bethlehem, sans les sanctions, le taux de chômage chez les Noirs sera toujours de 44 p. 100 à la fin du siècle, c'est-à-dire que 7,8 millions d'entre eux seront sans emploi, ce qui signifie qu'on aura attendu trop longtemps pour rien. En outre, l'*apartheid* s'est enraciné au cours des années 1960, qui étaient des années fastes, et non en période de récession. On ne voit pas trop comment la croissance peut, *en soi*, produire des réformes si on ne donne pas une plus grosse part du gâteau aux Noirs.

Cependant, la principale difficulté réside dans la logique même du marché. Comme on l'a vu dans le comportement des banques et des sociétés, si l'Afrique du Sud n'offre pas de garanties de stabilité, les investisseurs internationaux ne recommenceront jamais à fournir les capitaux nécessaires pour assurer la reprise économique. Par conséquent, qu'il y ait sanctions ou pas, on peut s'attendre à une stagnation des revenus des Noirs. La croissance n'est pas essentielle à la réforme, mais la réforme est une condition préalable à tout développement en Afrique du Sud. Cette réalité, qui va sans dire pour les Noirs, s'applique désormais aux Blancs aussi.

SANCTIONS, PAUVRETÉ ET RÉACTIONS

Le gouvernement britannique est devenu le porte-étendard de ceux qui affirment que les sanctions barrent la voie au changement en enfermant les Noirs dans la pauvreté et en poussant les Blancs à réagir politiquement. Présentant «le point de vue de la Grande-Bretagne», qui ne partage pas l'avis des quarante-huit autres pays du Commonwealth, Mme Thatcher a déclaré que les sanctions «frappent plus durement les éléments les plus pauvres et les plus faibles de la population noire d'Afrique du Sud», et qu'«il semble y avoir une nette corrélation entre l'imposition de sanctions supplémentaires par le Congrès américain et par le Commonwealth et la force des partis d'extrême-droite viscéralement opposés au changement».²

Les sondages et l'opinion des Noirs

En juin 1989, la *Chamber of Mines* a publié un sondage d'opinion selon lequel plus de quatre Noirs sud-africains sur cinq étaient opposés aux sanctions et au désinvestissement. Une autre étude, réalisée en 1977, contredit cette assertion, indiquant que les deux-tiers des Noirs appuient les sanctions, à condition que leur communauté ne subisse pas de pertes d'emplois directs.

Dans le meilleur des cas, les sondages sont discutables. En Afrique du Sud, en l'absence de liberté d'expression, le résultat dépend essentiellement de la personne qui pose les questions et des raisons pour lesquelles elle les pose. Les sondages confirment ce qu'on sait déjà : la communauté noire n'est pas unanime en matière de sanctions. Cela dit, les principales organisations noires telles que les syndicats, les églises et le Congrès national africain (ANC), ainsi que leurs dirigeants (Naidoo, Tutu, Mandela) sont, dans une écrasante majorité, favorables aux sanctions.

Au milieu des années 1980, le fait que des pays voisins aient à subir les contrecoups des sanctions a été un autre élément important du débat. Les sanctions, disait-on, étaient à proscrire parce qu'elles asphyxieraient les économies de la région. En pratique, bien que l'Afrique du Sud soit en mesure de nuire considérablement à la plupart de ses voisins, elle dépend aussi d'eux, car ils constituent des débouchés pour ses produits manufacturés et une source de devises, qu'elle reçoit en échange de services de transport. Compte tenu de la dette extérieure exorbitante de l'Afrique du Sud, il y a d'excellentes raisons de penser qu'il serait suicidaire pour elle de faire payer à ses voisins le coût des sanctions. C'est le programme sud-africain de déstabilisation régionale, et non les sanctions, qui a coûté des milliards de dollars aux pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Bien que ces derniers soient eux-mêmes dispensés de l'application des sanctions, ils ne pourront se développer tant que l'*apartheid* ne sera pas aboli, et c'est pourquoi ils ont toujours appuyé les pressions extérieures allant dans ce sens.

La réaction des Blancs

Le deuxième argument d'ordre général avancé par la Grande-Bretagne, c'est que les sanctions influent de manière négative sur l'opinion des Blancs. Selon un détracteur des sanctions, il doit y avoir une corrélation entre la menace et l'exigence connexe. En 1974, par exemple, les Américains ont refusé de décharger une grosse cargaison de charbon parce qu'aux termes du code du travail sud-africain, les mineurs devenaient des «travailleurs engagés à long terme». À cause de cette pression, l'article incriminé a été abrogé; la mesure et le résultat recherché ont été jugés proportionnés. Par contre, les demandes de changement politique radical en Afrique du Sud sont considérées comme étant impossibles à satisfaire, d'où l'opposition brutale de certains Blancs à tout changement.

En fait, la réaction à court terme face aux pressions s'est matérialisée par un élan de patriotisme et par la progression de l'extrême-droite, dont le nombre de sièges a presque doublé aux élections de 1989. Les difficultés économiques générales, y compris les sanctions, ont provoqué une baisse du niveau de vie des travailleurs et des pauvres de race blanche, ce qui n'a pas manqué d'alimenter la violence de la réaction. Dans un rapport soumis au Congrès en octobre 1989, le gouvernement américain reconnaissait cette relation, mais exprimait une opinion allant aux antipodes de celle de la Grande-Bretagne. Le rapport soulignait que «des sanctions ont incité les dirigeants blancs à réfléchir différemment et qu'il était de plus en plus clair à présent... que le bien-être de la minorité blanche ne peut être maintenu sans une solution politique négociée». Si l'on tient compte des résultats des élections de 1989, où 70 p. 100 des Blancs ont voté soit pour le Parti démocratique, soit pour le Parti national au pouvoir, tous deux s'étant déclarés en faveur du «changement», l'argument britannique semble sinon hypocrite, du moins erroné.